



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Services publics et services aux publics »**

Réunion du 21 mars 2024

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

Panel d'élèves de petite section recruté en 2021

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Panel d'élèves de petite section recruté en 2021
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les élèves scolarisés en petite section dans une école publique ou privée sous contrat à la rentrée scolaire 2021 constituent le champ de l'enquête. Le taux de couverture pour le secteur privé hors contrat étant très faible dans la base de sondage, les élèves du privé hors contrat sont exclus du champ (on compte environ 5000 élèves de 3 ans dans le hors contrat). Seront également exclus les enfants instruits en famille en 2021.
Champ géographique	France entière (métropole + Dom)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Panel d'élèves de petite section recruté en 2021
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	La préparation aux apprentissages de l'élémentaire, à savoir l'apprentissage en maternelle, présente un intérêt majeur pour les politiques publiques. Le panel du premier degré a pour objectif principal de décrire et d'expliquer les parcours et les performances scolaires des élèves depuis l'entrée à l'école maternelle jusqu'à l'entrée en sixième, puis au collège et au lycée. Le suivi d'une telle cohorte permettra d'éclairer le système éducatif sur les parcours et les performances scolaires des élèves en lien avec notamment le milieu socio-économique et familial de l'élève et son environnement éducatif dans et hors l'école. Plus précisément, ce panel permettra : - de suivre et de décrire de manière précise et détaillée les cheminements scolaires des élèves de l'échantillon dès l'âge de trois ans ; - de mesurer les différences

de parcours selon le profil des élèves. Grâce à une première observation des profils des élèves scolarisés en début d'école maternelle, le panel 2021 permettra de mieux comprendre les différences d'acquisitions observées à l'entrée en école élémentaire. En particulier, il rendra possible l'analyse de l'évolution de ces différences et de leur impact sur les parcours scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire ; - de mesurer l'équité de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire. Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires et de préciser le rôle que peut jouer l'école dans la réduction des conséquences scolaires des inégalités sociales.

Pour atteindre ces objectifs, les familles des élèves de ce panel ont été interrogées une première fois, au cours du second trimestre 2022, lorsque les élèves de la cohorte étaient en petite section. Cette enquête Famille 2022 a recueilli des informations sur les conditions de vie de l'enfant, son environnement familial, l'implication des parents et leurs aspirations. Par rapport aux enquêtes Famille des panels précédents, de nouvelles thématiques ont été introduites dans l'enquête auprès des familles des élèves de petite section, afin de prendre en compte les stratégies parentales dès le jeune âge de leur enfant. Elles portaient notamment sur les modes de garde des enfants avant l'entrée à l'école maternelle, sur l'organisation d'une journée d'école des élèves de petite section, sur les pratiques éducatives des parents dès le plus jeune âge des enfants afin de mieux comprendre et expliquer les mécanismes par lesquels les inégalités sociales observées dès l'entrée à l'école élémentaire se construisent.

Afin de mieux comprendre les parcours scolaires, il est important de tenir compte de l'évolution des conditions de vie et de l'environnement familial des élèves au fil du temps. Cela nécessite un recueil d'informations précises à toutes les étapes clés de leur scolarité. Ainsi, une nouvelle enquête Famille sera mise en œuvre en 2025 alors que les élèves de la cohorte seront scolarisés au cours préparatoire. Elle aura pour principal objectif d'actualiser et/ou de recueillir des informations susceptibles d'être mobilisées en tant que variables explicatives des trajectoires et des acquis scolaires. Ces données permettront de comprendre les trajectoires et les performances scolaires des élèves, en établissant des liens avec leur passé scolaire antérieur à l'entrée à l'école, à leur environnement familial et socio-économique, aux représentations des parents sur l'école et à la manière dont ils s'impliquent dans la scolarité de l'enfant.

Thèmes du (ou des)

Le panel 2021 recueillera des informations sur les thèmes suivants

questionnaires

:

- Parcours scolaire des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- Caractéristiques du milieu familial de l'élève : composition, situation par rapport à l'emploi, PCS, niveau de diplôme, revenu, origine, conditions de logement ;
- Degré d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de l'enfant ;
- Pratiques éducatives parentales ;
- Opinion des parents sur l'école et le fonctionnement du système éducatif ;
- Activités des enfants dans et en dehors de l'école (lecture, pratiques sportives, pratiques artistiques et culturelles) ;
- Bien être ;
- Niveaux d'acquis cognitifs et socio-affectifs des élèves à l'école élémentaire.

L'enquête Famille 2025 introduira des questions qui permettront :

- De prendre en compte la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2020);
- D'enrichir l'information recueillie sur l'environnement familial de l'élève, en s'intéressant pour la première fois à l'origine sociale des grands parents et à leur présence dans la vie de l'enfant ;
- D'identifier les élèves descendants d'immigrés de la troisième génération ;
- De recueillir l'information sur la santé et le handicap de l'élève, et leur prise en charge dans le cadre scolaire ;
- De mieux prendre en compte les contraintes de temps qui pèsent sur les parents, que ce soit en termes de charge parentale (en demandant les années de naissance des frères et sœurs ou de charge professionnelle, de façon à identifier le temps pouvant être consacré à chaque enfant ;
- De prendre en compte les réformes éducatives actuelles qui visent notamment le renforcement de l'éducation artistique et culturelle et de la pratique sportive mais aussi la lutte contre le harcèlement scolaire.

Historique

Depuis le début des années soixante-dix, la DEPP analyse les trajectoires des élèves et l'évolution de leur niveau d'acquis en suivant dans le temps des cohortes d'élèves. Il s'agit du premier panel d'élèves recrutés en maternelle. Ce panel du premier degré a succédé aux trois panels d'entrants en cours préparatoire déjà mis en place par la DEPP :

- en 1978, avec une cohorte de 22 000 écoliers suivie pendant huit ans ;
- en 1997, avec une cohorte de 9 000 écoliers suivie pendant seize ans ;
- en 2011, avec une cohorte de 15 200 écoliers suivie de l'entrée au cours préparatoire au CM2, et dont les parcours dans l'enseignement secondaire font encore l'objet d'un suivi.

Comme ces précédents panels d'élèves du premier degré ou les panels du second degré (Panel 1989, Panel 1995, et Panel 2007), les familles des élèves du Panel PS ont été déjà interrogées en 2022 afin de pouvoir relier les trajectoires et les performances scolaires à des informations précises sur le milieu familial de l'élève et la manière dont ses parents envisagent sa scolarité. Un recueil d'informations directement récolté auprès des familles est en effet indispensable pour disposer d'informations précises sur l'environnement familial de l'élève, les comportements et les représentations des parents par rapport à la scolarité de l'enfant.

Faits marquants précédentes éditions

Actualisation de la situation scolaire

La situation scolaire des élèves est actualisée chaque année par croisement de l'ensemble de l'échantillon encore en observation avec la base ONDE (outil numérique pour la direction d'école) qui correspond à un outil d'aide à la gestion administrative et pédagogique des élèves de la maternelle au CM2 dans les écoles publiques et privées. Si l'actualisation de la situation scolaire n'est pas possible (élève non trouvé dans les bases de gestion), les informations sont recueillies via une enquête par Internet d'abord auprès des familles puis auprès des directeurs d'école de l'année N-1

La situation des 35 200 élèves de l'échantillon du panel est actualisée chaque année depuis la rentrée scolaire 2021. Au terme de la deuxième année d'observation de la cohorte, la situation de 99,6 % des 35 215 des élèves du panel 2021 a pu être actualisée (98,9 % à partir d'ONDE, et 0,7 % à partir des enquêtes par Internet). L'actualisation de la situation scolaire des élèves du

panel 2021 est fortement simplifiée par la mise en place d'un identifiant national élève (INE) unique. Cet identifiant attribué à chaque élève dès sa première année de scolarisation devra également faciliter l'actualisation de la situation scolaire des élèves du panel 2021 tout au long de leur parcours (école, puis collège et lycée).

Enquêtes auprès des familles 2022

Toutes les familles ayant un enfant dans le panel ont été interrogées au cours des seconds et troisièmes trimestres de l'année 2022, alors que les élèves de l'échantillon étaient en petite section. L'enquête comportait trois phases, une phases internet, une phase postale et une phase téléphonique pour résorber les non réponses. 88 % des familles ont répondu à l'enquête. Parmi elles, 78 % l'ont fait par internet, 14 % par voie postale et 8 % par téléphone.

Evaluations des élèves du panel 2011

Deux protocoles d'évaluation ont été mis en place dans le but d'apprécier les compétences et les connaissances des élèves scolarisés en début d'école maternelle :

- Une évaluation indirecte par l'intermédiaire de grilles d'observation à renseigner par les enseignants de tous les élèves du panel 2021. 96 % des 2 514 établissements de l'échantillon ont participé à ces évaluations et les grilles ont été complétées pour 93 % des élèves du panel.
- Une évaluation directe auprès d'un sous-échantillon d'élèves (3 512) via l'utilisation de tablettes numériques. Les épreuves numériques ont été administrées par le personnel de l'Éducation nationale extérieur à l'école ont porté sur la compréhension du langage, la capacité de concentration et la mémoire. 80 % des élèves ont participé à ces évaluations.

Enquête auprès des enseignants et des directeurs d'école

Une interrogation des enseignants de petite section a été réalisée en mai 2022 afin de recueillir l'information sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage et de décrire les dispositifs pédagogiques et les types de pédagogie dont bénéficient les élèves du panel pendant leur scolarité en maternelle. Cette interrogation a été complétée par une brève enquête auprès des directeurs pour apporter des éléments contextuels complémentaires sur l'école. Sur les 2 514 écoles concernées, 2 360 enseignants ont répondu à l'enquête auprès des enseignants (94 %) et 3 348 directeurs ont répondu à l'enquête auprès des directeurs. Cette enquête est répétées auprès des enseignants de grande section et est prévue pour mai 2024.

<p>Concertation</p>	<p>La DEPP avait organisé trois réunions avec les partenaires sociaux en juin 2021. Ces réunions d'information avaient pour objectif de présenter aux associations de parents d'élèves et de familles, aux organisations syndicales et à l'Association des enseignants des écoles et classes maternelles publiques le panel de petite section 2021 et d'échanger sur les finalités et les modalités de mise en œuvre par la DEPP de l'ensemble du dispositif. Ces rencontres ont également traité du renouvellement des enquêtes Famille, en apportant des précisions sur leurs objectifs.</p> <p>Des représentants des parents d'élèves et les représentants des personnels seront réunis avant le lancement de l'enquête Famille (juin 2024). Ces réunions seront essentiellement informatives.</p>
<p>Origine de la demande</p>	<p>Cette demande est à l'initiative de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) pour prolonger les travaux sur les panels précédents qui ne commençaient qu'à l'entrée en CP. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'études et de statistiques qui contribuent au débat public, à l'aide au pilotage en matière d'éducation et à l'évaluation du système éducatif.</p>
<p>Place dans un dispositif statistique</p>	<p>La base d'élèves du premier degré (Outil numérique pour la direction d'école - ONDE) constitue aujourd'hui le système d'information de l'éducation nationale permettant la gestion des élèves de la maternelle au CM2. Ce système d'information collecte une information très parcellaire sur l'environnement familial des élèves et ne permet pas de suivre avec précision les trajectoires scolaires des élèves dans l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, ni d'analyser les facteurs de réussite ou d'échec scolaire. Le panel 2021 permet de compléter les données administratives recueillies dans ONDE.</p> <p>À l'instar des panels d'écoliers précédents, ce panel permettra de mesurer l'égalité des chances et d'identifier les facteurs familiaux d'échec ou de réussite dans l'enseignement du premier degré. En particulier et par rapport aux sources existantes, ce suivi de cohorte inclut plusieurs nouvelles dimensions.</p> <p>Tout d'abord il repose sur le suivi longitudinal d'élèves du début à la fin de la scolarité. Il s'agit en effet du premier panel d'élèves pour lequel nous disposerons de données à partir de l'école</p>

maternelle.

Ensuite, les enseignants et les directeurs d'école ont été interrogés afin de documenter les différents dispositifs pédagogiques dont auront bénéficié les élèves. Au niveau international, de nombreuses analyses soulignent l'importance de la fréquentation d'une structure de préscolarisation pour la scolarité ultérieure (Tazouti & Jarlégan, 2003). En France, les travaux portant sur l'école maternelle se sont essentiellement attachés à en décrire le fonctionnement (Cèbe & Paour, 2000 ; Paour, Cèbe & Haywood, 2000) ou à en évaluer l'impact sur les acquisitions immédiates des enfants (Caille & Rosenwald, 2006 ; Morlaix & Suchaut, 2007). Mais les sources statistiques existantes ne permettent pas d'étudier avec précision l'impact différé des apprentissages premiers effectués en école maternelle et de l'implication parentale précoce sur les apprentissages ultérieurs.

De plus, ce suivi de cohorte, notamment avec la mise en place de l'enquête Famille de 2025, propose d'introduire un module santé et handicap. Ce module GALI » (Global Activity Limitation Indicator), mesure la proportion de personnes déclarant « être limitées pour une raison de santé dans les activités que les gens font habituellement, depuis au moins six mois » et comprend aussi une question sur la santé perçue et une autre sur les problèmes de santé chroniques. Il fait partie du « mini-module européen sur la santé » et de la plupart des enquêtes en population générale de la statistique publique. Ce module a été adapté aux enfants de 6 ans, dans l'enquête Mode de garde de la Drees ou dans l'enquête Elfe de l'Ined. L'objectif de l'introduction de ces questions dans l'enquête Famille est d'une part de repérer ces élèves et d'étudier leur environnement et leurs parcours scolaires (sous réserve d'un effectif suffisant) et d'autre part d'intégrer cette information (comme variable de contrôle) dans l'analyse des parcours de l'ensemble des élèves du panel et de documenter ainsi avec précision l'impact des problèmes de santé sur la scolarité des enfants. Cet aspect est à ce jour peu étudié, notamment à cause de l'absence de données longitudinales récentes permettant de suivre les trajectoires des élèves avec précision et de les relier aux caractéristiques sociodémographiques des élèves. Dans les travaux de Le Laidier (2015, 2017) et Le Laidier & Prouchandy (2016), les parcours des élèves en situation de handicap étaient analysés au regard du contexte familial mais n'ont pas pu être comparés aux parcours des élèves n'étant pas en situation de handicap.

Le suivi de cette cohorte permettra également d'apporter des éléments nouveaux sur les enfants d'immigrés. L'enquête 2022 a permis de recueillir l'information sur le lieu de naissance, la date d'arrivée en France, les langues parlées et la nationalité des responsables de l'enfant et de l'enfant. Aujourd'hui, les panels d'élèves sont les seules enquêtes scolaires qui permettent

d'étudier stricto sensu les enfants d'immigrés, c'est-à-dire ceux dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. En France, les études sur la scolarité des enfants d'immigrés ou étrangers ont été l'objet d'une attention particulière en raison de leur impact sur l'intégration sociale et économique de cette population. De nombreuses études se sont intéressées aux résultats scolaires des enfants d'immigrés, en comparaison des enfants de familles non immigrées. Elles ont été principalement réalisées à partir des panels d'élèves de la DEPP. Au fil du temps, compte tenu de l'enrichissement de l'information disponible, les panels d'élèves ont permis des analyses plus fines par origine géographique et par genre (Ichou, 2016 ; Caille et al., 2016, Brinbaum, 2019). Si les panels permettent aujourd'hui cet éclairage sur les descendants d'immigrés de la deuxième génération, ils ne permettent pas d'étudier les trajectoires des descendants d'immigrés de la troisième génération. Étant donné la corrélation entre les parcours scolaires et le niveau d'éducation des parents, ainsi que l'évolution du niveau d'éducation des immigrés d'une génération à l'autre (Beauchemin, 2022), il est légitime de se questionner sur la trajectoire des descendants d'immigrés de la troisième génération par rapport à celle de la seconde génération. Aussi, dans l'enquête Famille 2025, on propose de s'intéresser à la génération précédente : celle des grands-parents de l'enfant.

Pour les cinq années à venir, le Panel d'élèves du premier degré recruté en 2021 constituera un ensemble d'enquêtes étalées dans le temps, orienté dans trois directions principales :

1°) Une actualisation annuelle de la situation scolaire de l'élève. La situation scolaire des élèves du panel sera recueillie et actualisée au début de chaque année scolaire par croisement avec la base de gestion des élèves du ministère de l'éducation (Outil numérique pour la direction d'école) ou par des enquêtes par Internet (pour les élèves non trouvés dans ONDE)

2°) L'interrogation des familles Les informations sur l'environnement familial de l'élève feront l'objet d'une enquête auprès des familles au cours du second trimestre 2025.

3°) Les acquis cognitifs des élèves, mesurés lors des évaluations exhaustives, seront récupérés pour les élèves du panel. Ces évaluations permettent de mesurer les acquis des élèves en français et en mathématiques. Pour mesurer les acquis d'ordre socio-affectifs (évaluations conatives), des évaluations spécifiques peuvent être envisagées quand les élèves auront atteint le CE2 (en 2027).

L'opportunité est demandée pour tout le dispositif

Extensions géographiques	
Utilisateurs	

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Autres infra-annuelles
Période de collecte	<p>Les élèves du panel seront observés pendant toute leur scolarité élémentaire et secondaire, soit une durée de près de douze à quinze ans selon les cas.</p> <p>La situation scolaire des élèves sera actualisée au début de chaque année scolaire.</p> <p>A l'école élémentaire et plus tard au collège, les acquis scolaires (cognitifs et conatifs) seront mesurés notamment via le recueil des résultats obtenus aux évaluations nationales.</p> <p>Les familles ayant un enfant dans le panel 2021 seront interrogées une deuxième fois au 2nd trimestre 2025. L'enquête sera renouvelée</p> <p>à d'autres moments clés de la scolarité des élèves, à priori quand ils auront atteint le CM2. Plus tard, au collège, ces prises d'information pourraient être complétées par une nouvelle interrogation quand les élèves à l'heure auront atteint la classe de troisième.</p>
Mode de collecte	<p>Quatre modes de collecte différents sont susceptibles d'être utilisés au cours de l'observation du panel 2021 :</p> <p>1°) La situation scolaire des élèves sera recueillie par remontées informatiques de l'outil numérique pour la direction d'école (ONDE). Des enquêtes Internet auprès des familles (ou des établissements de N-1) sont réalisées tous les ans pour déterminer la situation des élèves non trouvés dans ONDE.</p> <p>2°) Les acquis cognitifs des élèves seront recueillis par remontées des résultats aux évaluations nationales. Les acquis conatifs seront mesurés pour l'ensemble des élèves du panel quand ils auront atteint la classe de CE2 (enquête administrée dans les écoles par des intervenants extérieurs aux écoles (personnels de l'Éducation nationale).</p> <p>3°) Les informations sur le milieu familial de l'élève et la manière dont ils vivent la scolarité de leur enfant feront</p>

	<p>l'objet d'une enquête multimodale utilisant un questionnaire auto-administré par Internet ou voie postale. En cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone.</p>
<p>Comitologie</p>	<p>Un Comité scientifique panel 2021. Il comprend des représentants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des bureaux de la DEPP (Bureau des études statistiques sur les élèves A2, Bureau de la conception et du pilotage des évaluations des élèves, B2-1, Bureau des études statistiques et psychométriques sur les évaluations des élèves B2-2, Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire B3) et Bureau des études sur les pratiques enseignantes B4), - des administrations et du service statistique du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (DGESCO, IGESR), - de la Mission enquêtes, données et études statistiques, Service statistique ministériel Jeunesse, vie associative et sport, - de la Division Recueil et traitement de l'information de l'Insee, - de l'unité Migrations internationales et minorités de l'Ined, - du service statistique ministériel de la culture, - des représentants du service statistique ministériel de la santé, <p>Il comprend également des chercheurs spécialistes notamment en économie de l'éducation, en sociologie de l'éducation et des chercheurs experts de la problématique de l'apprentissage dans le premier degré.</p> <p>Ce groupe est impliqué dans la conception du questionnaire de l'enquête Famille 2025. L'architecture générale du dispositif, les instruments de mesure et les résultats lui seront soumis. Ce Comité se réunit deux fois avant le démarrage de l'enquête.</p>
<p>Contraintes pour l'enquête</p>	<p>La durée moyenne de remplissage des questionnaires à destination des parents est estimée à 45 minutes. Ils auront la possibilité de répondre en plusieurs temps.</p>

Coût de l'enquête	En interne, les besoins pour les années 2024 - 2025 (collecte enquête Famille 2025) sont estimés à 24 mois ETP. Pour la même période et sur la base d'un échantillon de 35 000 élèves, le coût total des opérations externalisées est estimé à 300 000 € TTC
Organisme collecteur	La DEPP assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Certaines phases (le routage, la saisie des questionnaires papiers et l'interrogation téléphonique des familles) seront confiées à un prestataire.
Plan de sondage	<p>L'échantillon a été tiré dans l'Outil numérique pour la direction d'école (ONDE).</p> <p>La population cible est définie comme étant les élèves scolarisés en petite section en 2021. Le champ du panel comprend les écoles publiques et privées sous contrat en France métropolitaine et DROM hors Mayotte (pour des raisons logistiques).</p> <p>L'échantillon du panel 2021 est constitué par un sondage à trois degrés, école, classe puis élèves.</p> <p>Il a été retenu le principe de prendre tous les élèves de petite section d'une classe et de ne prendre qu'une classe par école afin de faciliter les passages des épreuves d'évaluation et de ne pas surcharger le travail des directeurs d'école. Lorsque l'école a plusieurs classes de petite section dans l'école, la classe éligible au panel a été tirée de manière aléatoire. Tous les élèves d'une classe tirée sont retenus.</p> <p>Par ailleurs, les écoles appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcé ont été sur-représentées afin que les écoliers bénéficiant de ce dispositif soient suffisamment nombreux dans l'échantillon pour pouvoir constituer une population d'intérêt à part entière. L'échantillonnage est stratifié (trois strates utilisées traditionnellement à la Depp pour les échantillonnages, notamment pour les panels: écoles en éducation prioritaire renforcée (REP+); écoles publiques (hors éducation prioritaire renforcée); écoles privées sous contrat).</p>
Taille de l'échantillon	35 214 élèves

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	SSM Éducation - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
Autres services	

producteurs

Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Les premiers résultats (première étude) seront publiés dans un délai d'environ 15 mois après la fin de la collecte de l'enquête Famille 2025 (premier semestre 2027)